



## travaux dans un appartement

Par **Iaracne**, le **27/05/2011** à **06:03**

bonjour, je suis la mère de un jeune homme handicapé. j'ai commissioné a une entreprise des travaux pour rendre l'appartement de mon fils plus adapté à ses besoins. l'entreprise m'a fait un devis a voix pour 11.700 euros, que j'ai accepté, sans pour ça signer rien. j'ai déjà versé 10.000, et les travaux ne sont pas qu'a demi-faits, mais ils me font chaque fois une sorte de chantaje, que si je ne leur donne de l'argent eux ne vont pas terminer les travaux, et comment c'est tres difficile de vivre dans un chantier, j'ai toujours choisi de payer. il y a quelque jours, le chef de l'entreprise m'a dit que il s'etait reinseigné mieux et que je dois lui donner 19.000 pour terminer les travaux, sinon il va pas terminer, en nous laissant dans une maison pas achevè, avec tous le materiel déjà acheté a mes depenses sans poser. je lui ai demandé de pouvoir le payer avec le temps, dans l'espoir de voir terminer les travaux, en me reservant de demander un avis sur mes obligations envers cette entreprise. je repete que il n'y a rien de signé, que le devis etait un forfait, que je ne suis pas la locataire de l'appartement, que mon fils non plus n'a signé rien, que j'ai pas de revenu, car j'ai renoncé a mon travail pour l'assister chez lui, et que ses revenus à lui sont insaisissables. de plus, au moment de nous accorder sur les travaux,il m'avait dit que ils seront terminés dans un mois, je crois que ils seront 5 mois avant de la fin.je me suis occupée d'aller chercher tous le materiel, l'emmener chez nous, emporter les dechets, et les attendre à la maison dans le cas qu'ils avaient envie de venir travailler, que il ne leur arrive que deux/trois jours par semaine. j'avoue de m'etre bien trompée sur leur compte, maintenant je voudrais en sortir au plus vite et avec le moins de dommage. je vous prie de bein vouloir m'espliquer comment me counduire pour y reussir. merci de coeur pour votre aide.